

Programme de Formation

PERMIS DE CONDUIRE COMMUNAUTAIRE - EPREUVE THEORIQUE GENERALE

PRÉ-REQUIS

- Être apte sur le plan médical,
- Savoir lire et écrire le français,
- Être âgé de 17 ans le jour de l'examen, 15 ans dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC).

DUREE

- La durée d'apprentissage peut être variable selon l'assiduité et le niveau de l'élève. Possibilité de "Stage code" sur 3 jours.

DISPOSITIFS DESUIVI

- Tests de connaissances au fur et à mesure de la formation.
- Tracking easysysteme de formation.

VALIDATION DES ACQUIS

- Epreuve théorique du permis de conduire (ETG).

DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateur diplômé BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

- Au sein d'une agence CFPR.

CONTEXTE

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire, et l'arrêté du 19 février 2010 modifié relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et de la sous-catégorie B1.

Cachet de l'établissement :

PERSONNES CONCERNÉES

Tous candidats à un permis de conduire, pour lequel l'obtention de l'EPREUVE THEORIQUE GENERALE est obligatoire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 - Connaître et comprendre la signalisation routière, afin que ce langage universel, commun à tous les usagers de la route, soit exploité de façon à garantir une réponse sécuritaire et citoyenne.
- 2 - Réussir l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- En cours collectifs et/ou E-Learning pour l'ETG.
- En piste et/ou sur la route, sur simulateur et/ou sur véhicule à double commandes pour la conduite.

THEMES DU CODE DE LA ROUTE

LES PREMIERS SECOURS - THEME A

- Règles générales spécifiant le comportement que doit adopter le conducteur en cas d'accident (baliser, alerter) et mesures qu'il peut prendre, le cas échéant, pour venir en aide aux victimes d'accidents de la route.

LE CONDUCTEUR - THEME C

- Importance de la vigilance et des attitudes à l'égard des autres usagers.
- Fonctions de perception, d'évaluation et de décision, notamment temps de réaction, et de modification des comportements du conducteur lié aux effets de l'alcool, des drogues et des médicaments, des états émotionnels et de la fatigue.

REGLEMENTATION GENERALE ET DIVERS - THEME D

- Réglementation relative aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.
- Facteurs de sécurité concernant le changement du véhicule et les personnes transportées.

REGLES D'UTILISATION DU VEHICULE EN RELATION AVEC LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT - THEME E

- Utilisation pertinente des avertisseurs sonores.
- Consommation de carburant modérée.
- Limitation des émissions polluantes.

DISPOSITIONS LEGALES EN MATIERE DE CIRCULATION ROUTIERE - THEME L

- En particulier celles concernant la signalisation, y compris le marquage, les règles de priorités et les limitations de vitesse.

ELEMENTS MECANQUES LIES A LA SECURITE DE LA CONDUITE - THEME M

- Pouvoir détecter les défauts les plus courants pouvant affecter notamment le système de direction, de suspension, de freinage, les pneus, les feux et les clignotants, les catadioptrés, les rétroviseurs, les lave-glaces et essuies-glaces, le système d'échappement, les ceintures de sécurité et l'avertisseur sonore.

PRECAUTIONS NECESSAIRES EN PRENANT ET EN QUITTANT LE VEHICULE - THEME P

- S'installer au poste de conduite.
- Prendre et quitter son véhicule.

LA ROUTE - THEME R

- Principes les plus importants afférents au respect des distances de sécurité entre les véhicules, à la distance de freinage et à la tenue de route du véhicule dans diverses conditions météorologiques et d'état des chaussées.
- Risques de conduite liés aux différents états de la chaussée et notamment leurs variations avec les conditions atmosphériques, l'heure du jour ou de la nuit.
- Caractéristiques des différents types de route et prescriptions légales qui en découlent.

EQUIPEMENTS DE SECURITE DES VEHICULES - THEME S

- Utilisation des ceintures de sécurité et des équipements de sécurité concernant les enfants.
- Aides à la conduite.

LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE - THEME U

- Risques spécifiques liés à l'inexpérience d'autres usagers de la route, aux catégories d'usagers les plus vulnérables tels que les enfants, les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite.
- Risques inhérents à la circulation et à la conduite de divers types de véhicules et aux différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

THEMATIQUES TRAITEES

- Les effets du à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- Les usagers vulnérables
- La pression sociale
- La pression des pairs